

**DECLARATION POUR LA CUEILLETTE D'ALGUES MARINES**

Nom et prénom du cueilleur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Nom du grossiste auquel les plantes sont livrées :

**Statut du cueilleur :**

Particulier (retraité, actif, etc...)

Exploitant agricole

**Engagement : Le cueilleur**

1. S'engage à respecter les règles de production biologique en vigueur pour les productions mentionnées au verso (cf. règlements (CE) N° 834/2007 et (CE) N° 889/2008) ;
2. S'engage à accepter les visites de contrôle et les prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses ;
3. S'engage à respecter le Plan de Gestion Durable et classement conchylicole (si pas de classement) mis en place par le grossiste (Plan de Gestion Durable et classement conchylicole à fournir)
4. Désigne pour la certification en agriculture biologique de ses cueillettes la société ECOCERT SAS, 32600 L'ISLE-JOURDAIN.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom et Signature du cueilleur

**DESCRIPTION DES ZONES DE CUEILLETTE**

Nom des espèces cueillies	Quantités estimé cueillies (en kg)	Date de cueillette	Code postal du site de cueillette	Localisation sur carte IGN (ZONE IFREMER) Ex : FR-GT.. FR-GC...	Classification des zones (joindre l'arrêté de classification)		Cadres réservés à Ecocert	
					Qualité des masses d'eau <a href="http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin">http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin</a>	Classement conchylicole (A, B, C, D, non classée*) <i>*Fournir le classement</i>	Zone à mandater O/N	Zone conforme O/N

- Je joins une copie de carte IGN ou autre carte détaillée avec la localisation de tous les lieux de cueillette
- Je confirme en toute bonne foi et au mieux de ma connaissance conformément à l'article 13 du règlement 834/2007 que la récolte des algues citées ci-dessus, poussant spontanément dans des zones naturelles, est considérée comme un mode de production biologique, à condition :
  - que les zones de production soient de haute qualité écologique
  - que les algues sauvages comestibles récoltées répondent aux critères applicables aux zones de classe A ou B de classement conchylicole
  - que le mode de récolte n'affecte pas la stabilité de l'habitat naturel et la préservation des espèces dans leur zone de récolte.
- Je m'engage à avoir pris connaissance des espèces faisant l'objet d'une interdiction de cueillette pour les zones de cueillettes mentionnées ci-dessus et les respecter.
- Je déclare détenir les droits de cueillette sur les zones concernées par les déclarations ci-dessus.

Date .....Signature :